

Compte rendu de la réunion du vendredi 13 octobre 2023 en mairie

Présents :

Pour la municipalité : Denis Peillot – Jean-Jacques Deflandre – Réfija Babacic

Pour Estrablin historique : Roger Ragot – Jean Marc Charnay – Christian Jullien

M. le Maire Denis Peillot, nous accueille avec un café et une visite des locaux de l'étage (partie anciennement occupée par les logements attribués à M et Mme Coquaz) en nous informant qu'un projet de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment est en projet pour réinstaller les services de la Mairie et salle de mariage en rez de chaussée , et remettre ainsi les logements en location. Nous glissons l'idée que l'ex-salle du conseil puisse muter en musée d'exposition de pièces historiques estrablinoises.

Présentation de Roger Ragot sur l'association, ses buts, sa constitution et sur le rôle de chacune des 6 commissions.

Notre courrier adressé à la mairie en date du 13 juillet 2023, fait office du fil conducteur de la réunion. Jean Marc Charnay reprend les points un par un du courrier :

1 - Attribution d'un local :

A ce jour, la mairie dit ne pas disposer de locaux municipaux disponibles. Estrablin historique insiste sur le fait que l'engouement des estrablinois vis-à-vis de notre association est tel que nous disposons de plus en plus de dons, parfois encombrants (banc, fauteuil roulant, etc...) et que nous ne pouvons plus les garder à titre privé. En conséquence, il nous faut plus qu'un local prêté pour des réunions puisque nous devons également stocker des éléments historiques. Nous sommes ouverts à toute proposition et en attente d'un local, même de fortune, même avec quelques menus travaux de bricolage et de nettoyage. Notre objectif étant au delà de l'espace de travail pour les membres de l'association, d'avoir un lieu pouvant être ouvert au public afin d'accéder aux archives, documents et objets constituant le patrimoine du village.

2 – Les habitats remarquables :

Nous rappelons au maire que le PLU prévoit de « protéger et valoriser le patrimoine local remarquable bâti afin de faire perdurer l'identité historique et culturelle du territoire » et que les statuts d'Estrablin historique prévoient « de rechercher, répertorier, protéger et sauvegarder le patrimoine historique d'Estrablin en vue de faire perdurer l'identité de la commune et la transmission aux générations futures ».

Nous avons donc une réelle convergence qui doit nous pousser à travailler ensemble sur toutes projections de travaux ou de modifications de ces habitats remarquables, répertorier au PLU au nombre de 10.

Nous signalons également que certaines habitations, sans être classées « habitats remarquables » peuvent faire l'objet d'une attention particulière, le moulin Merle en est un exemple.

Nous insistons également sur notre volonté de mener ce genre d'actions en accord total avec les propriétaires de ces sites.

3 – Sauvegarde de documentation :

Nous prévoyons de faire une campagne photographique sur les maisons et les quartiers d'Estrablin afin de se faire une base pour les décennies à venir. Moidieu l'a fait dans les années 1990/2000 et a déjà constaté énormément de changements. Nous demandons à la mairie de nous aider pour « ouvrir les portes » quand cela est difficile au niveau de l'association afin de pouvoir engranger un maximum de résultats de bonne qualité.

4 - Archives : L'interlocuteur est JJ Deflandre qui nous déclare que :

- La mise à jour des archives est en cours par le service des archives de la ville de Vienne.
- Des documents consultables sont mélangés avec des documents non consultables. Le tri est en cours.
- La séparation de ce qui est qualifié d'historique de ce qui ne l'est pas a été faite. Nous lui exprimons notre doute et notre plus vive inquiétude sur la disparition de documents compte tenu que les critères de ceux qui trient ne sont pas les critères d'Estrablin historique. Nous répétons que tout document peut être potentiellement intéressant et que nous souhaitons qu'il nous soit remis avant sa destruction.
- Certains documents sont aussi consultables à la bibliothèque départementale de l'Isère.
- La procédure d'archivage doit être faite par 1 ou 2 élus. Les personnes extérieures ne peuvent pas le faire.
 - Estrablin historique propose qu'un 1 élu, ou 2, pilote 1 ou 2 personnes de notre association pour archiver et numériser via une convention ou un contrat entre les 2 entités.
- Les appels d'offre sont très encombrants et doivent être conservés ... un certain temps
- Il s'engage de séparer ce qui doit être gardé absolument de ce qui n'est pas à conserver et qui, dans ce cas, pourrait être consultable par le public

Maison BRUYERE :

D. Peillot dit avoir beaucoup de photos de l'intérieur de la maison VINCENT. Il les transmettra à R. Ragot. Parmi les éléments remarquables intérieurs, il y aurait une étoile au plafond.

Nous demandons que nous-soit donné un RDV (pour notre commission Archéologie Urbanisation) afin de débattre de ce sujet en particulier et savoir comment on pourrait sauver ce patrimoine.

D. Peillot nous demande de caler un rendez vous sur ce sujet avec Nadège Vanel. Devront être présents D. Peillot, JJ. Deflandre, R. Babacic, C. Viciana (ou D. Jestin).

D Peillot nous laisse entendre une évolution prochaine du PLU.... Ce sera un point important que pourront nous exposer les élus lors de cette prochaine rencontre.

Nous laissons au maire un document spécifique concernant la maison Bruyère

Fin de la réunion. Durée : 45' + 15'

Sur une proposition de JJ. Deflandre, nous descendons tous les 4 aux archives.

Certaines paraissent rangées car correctement répertoriées (code alphanumérique). D'autres sont juste posées au sol ou empilées. Sur les tranches des boîtes d'archives nous repérons beaucoup de sujets qui nous sont de la plus haute importance :

- Bulletins municipaux de 1977 à 2010
- L'église de 1863 à 1980 et le cimetière
- La grande guerre

Nous répétons notre intérêt de consulter les archives comme celles notées ci-dessus et qui ne sont probablement assujetties à aucune limite de consultation.

Nous exprimons notre inquiétude quant à la pérennité de ces archives. En sous sol, risque d'inondation par infiltration, risque d'incendie comme dans toutes archives, risque de destruction par une personne sans scrupule et sans intérêt pour le caractère historique.

JJ. Deflandre nous assure de son propre intérêt pour l'avenir de ces archives



Bureau Association

Président: Roger RAGOT

Président d'honneur: Bernard TORGUE

Secrétaire: Suzanne JAILLET

Trésorière: Jacqueline BOURGUIGNON

Commission Culte

Référent : Christian JULLIEN

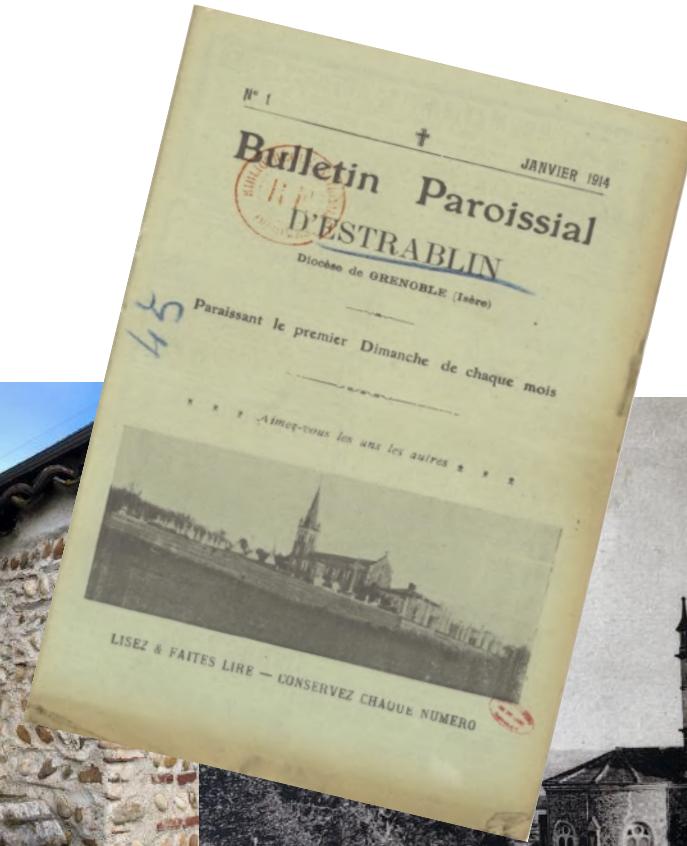
HISTOIRE ET LIEUX DE CULTE

LES CROIX

BULLETINS PAROISSIAUX

LE COUVENT DES DAMES

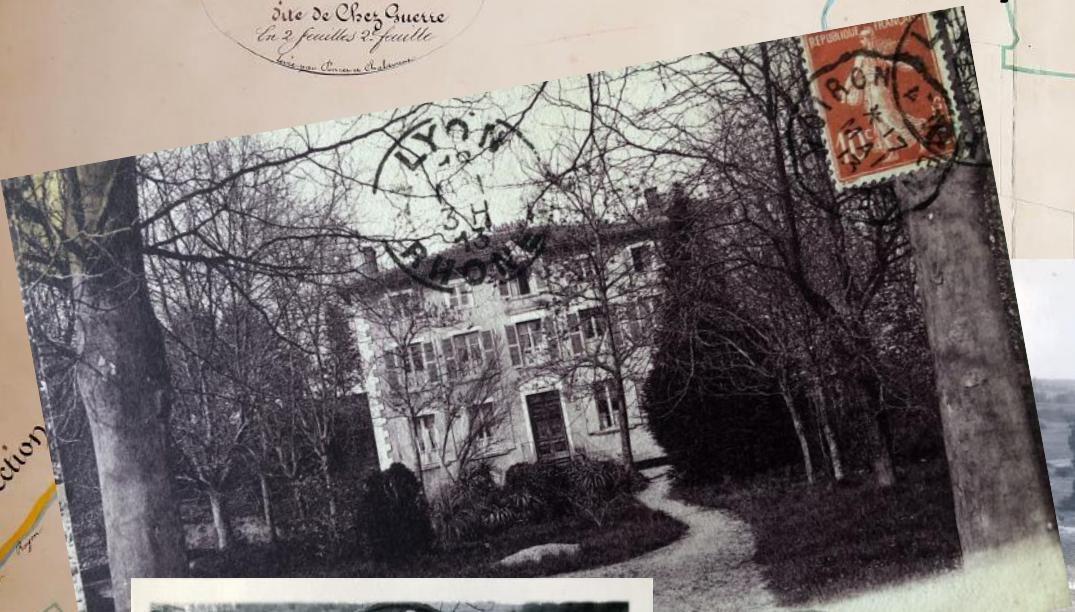
L'EVOLUTION DES PAROISSES



Commission Archéologie Urbanisation Référente Evelyne BAULE

ESTRABLIN
Section B

date de Chèz Guerre
En 2 feuilles 2^e feuille



PLANS CADASTRAUX

HABITATIONS REMARQUABLES

VOIES ROMAINES, CHEMINS, PONTS

SOURCES, RIVIERES, JULINS

NECROPOLE

Echelle 1/4 à 2500

Commission Population

Référentes: Annick PERROUD/Christiane COMBE



Commission Activités Humaines

Référente: Annie ODET



COMMERCES
AGRICULTURE
USINES, INDUSTRIES
TRANSPORTS, TRAMWAY
MEDICAL
FAITS DIVERS



SOIXANTE QUATRE FAMILLES D'AGRICULTEURS/BOULANGERS/BOUCHERS/EPICIEURS
TRENTE CAVISTES/VIGNERONS/ENTREPRENEURS DE BATTAGES/TONNELIERS
GROSSISTES EN VINS ET SPIRITUOSES/UN MARCHAND DE CHARBON/COUTURIERS/UN
COUCHEUSE/UN GALOCHIER/UN PERCUITEUR/UN PERRUQUIER/QUATRE MAR
GERS/UN MARCHAND DE FERRARIS/UN MARCHAND DES POTIERS/UN PERCUITEUR/UN
GALOCHIER/UN PERRUQUIER/QUATRE MAR

commission ESTRABLINVVENTAIRE

les bulletins paroissiaux d'Estrablin¹

L'ensemble des bulletins référencés ci dessous sont disponibles en version numérique auprès de l'association.
n'hésitez pas à les demander en écrivant à estrablin@wanadoo.fr²

1914>(1914_01)-(1914_07)-(1914_08)-(1914_12)³
1915>(1915_05)-(1915_06)-(1915_07)-(1915_08)-(1915_09)-(1915_10)-(1915_11)-(1915_12)⁴
1916>(1916_01)-(1916_02)-(1916_03)-(1916_04)-(1916_05)-(1916_06)-(1916_07)-(1916_08)⁵
(1916_11)-(1916_12)⁶
1917>(1917_01)-(1917_02)-(1917_03)-(1917_04)-(1917_05)-(1917_06)-(1917_07)-(1917_08)⁷
(1917_11)-(1917_12)⁸
1918>(1918_01)-(1918_03)-(1918_04)-(1918_05)-(1918_06)-(1918_07)-(1918_08)-(1918_09)-(1918_12)⁹
1919>(1919_01)-(1919_02)-(1919_03)-(1919_04)-(1919_05)-(1919_07)-(1919_08)-(1919_09)-(1919_10)-(1919_11)-(1919_12)¹⁰
1923>(1923_07)-(1923_08)-(1923_09)-(1923_10)-(1923_11)-(1923_12)¹¹
1924>(1924_01)-(1924_04)¹²
1925>(1925_11)-(1925_12)¹³
...>(1926_01)-(1926_02)-(1926_03)-(1926_04)-(1926_05)-(1926_06)-(1926_07)-(1926_08)-(1926_09)-(1926_10)-(1926_11)-(1926_12)¹⁴

EDITION DOCUMENTS

- █ Scans Vincendon
- █ photos RECOLTE ET SAUVEGARDE D OBJETS DU PASSE
- █ Michèle Roche
- █ Collection Michèle Roche
- █ Collection Abel Coindoz

1947-1948

Commission Inventaire Référent Jean-Claude JAILLET

Personnalité/Pierre RIGARD

RIGARD Pierre

Né le 3 mars 1923 à Saint Sorlin-de-Vienne (Isère), sommairement exécuté le 27 juin 1944 aux Côtes-d'Arey (Isère) ; cultivateur ; victime civile, réfractaire au S.T.O.

Pierre Rigard était le fils de Pierre et d'Anaïs Pichot.

Cultivateur à Estrablin (Isère), il fut arrêté et déporté au camp de concentration

N°3 à Bourg (Ain). Il s'en échappa en août 1943 et se cache alors chez M. Cléchet, cultivateur à Meysseiz (Isère), avec son camarade Joannès Orlillet, pour échapper au S.T.O.

Le matin du 27 juin 1944, une colonne allemande dirigée par un membre français de la Gestapo de Lyon, Paul Contamin,

invoqua Meysseiz

et arriva à Cléchet où il fut arrêté et déporté au camp de concentration

Pierre Rigard et Joannès Orlillet, et moururent de coups.

Un autre réfractaire au S.T.O., Marcel Martinet, qui se cachait dans une ferme voisine, qui avait vu les soldats arriver et qui voulait prévenir ses camarades fut à son tour arrêté à son arrivée à la ferme Cléchet.

En fin d'après-midi, les trois jeunes gens furent conduits en camion jusqu'au lieu-dit « Les Ormes » sur la commune des Côtes-d'Arey (Isère).

Les hommes furent décapités et leurs têtes furent placées à l'entrée d'un hangar où, ils furent enterrés avec celles de plusieurs autres personnes, dont un autre réfractaire capturé à Châlonnay (Isère), Charles Lindner.

Pierre Rigard obtint la mention « Mort pour la France ».

Son nom figure sur le monument commémoratif érigé sur le lieu des exécutions, si

monument aux morts d'Estrablin et sur celui de Meysseiz.



ESTRABLIN
HISTORIQUE



Commission Fonctionnement

Référent : Jean-Marc CHARNAY

- Collecter les comptes rendus de commissions

Afin d'alimenter les supports de communication:

bulletin de liaison
blog

Publications « Mémoires Estrablinoises »

Estrablin Historique

Blog de l'association pour la sauvegarde du patrimoine historique, archéologique, de la commune d'Estrablin et proches environs



ESTRABLIN
HISTORIQUE

COMMISSION ARCHEOLOGIE-URBANISATION

CONVERGENCE PLU ESTRABLIN

-

OBJECTIFS STATUTS ESTRABLIN HISTORIQUE

DOSSIER A L'ATTENTION DE
Monsieur le MAIRE d'ESTRABLIN

Villa BRUYERE
Façade en galets Maison BAUDE

Octobre 2023

CONVERGENCE DU PLU avec les OBJECTIFS des statuts d' ESTRABLIN HISTORIQUE

VILLA BRUYERE FAÇADE en GALET (M. Baude)

Le PLU prévoit :

- **PLU - Rapport de présentation** - Pages 57 à 59
 - 4.7 : Le Galet
 - 4.8 : Enjeux patrimoniaux : « il s'agit bien entendu de protéger et valoriser le patrimoine local remarquable bâti en vue de faire perdurer l'identité historique et culturel du territoire. »
- **PLU - Eléments bâtis à protéger** (page 163) :
 - N° 1 Villa Bruyère - Rue de l'Europe

Les statuts d'Estrablin Historique prévoient :

- « rechercher, répertorier, protéger et sauvegarder le patrimoine historique extrêmement riche d'Estrablin en vue de faire perdurer l'identité de la commune et d'assurer la transmission aux futures générations. »

Dans le cadre de nos objectifs communs deux sujets de préoccupation :

- La façade en galets de Messieurs Baude
 - Reproduction des pages 57 à 59 du rapport de présentation du PLU,
 - La construction en cours qui masque cet élément du patrimoine.
- La mosaïque romaine déposée puis reposée à Estrablin dans Villa Bruyère. Cette mosaïque romaine du 2^{ème} siècle découverte en 1947 a été restaurée et reposée à Estrablin par Madame Galland.
Cette Villa Bruyère est en cours de démantellement.
Cette mosaïque a fait l'objet d'une étude et d'une publication par Jeanine Christophe (art. joint)
 - Etude de Jeanine Christophe
 - Photos publiées sur le Bon Coin par le vendeur,
 - Photos remises par les anciens propriétaires



Logis Neuf



Ancien hôtel des sapins – La Rosière

4.5. LE PATRIMOINE RURAL

▪ LES CORPS DE FERME

Les fermes constituent une typologie architecturale traditionnelle de la commune, témoins de la tradition agricole du territoire.

Ces bâtiments recèlent une vocation éminemment fonctionnelle (habiter et produire) : les différentes fonctions sont soit réunies sous le même toit (bâti unitaire ou accolé), soit organisés en « L » ou parallèlement et dégageant une cour ouverte sur rue.

Les bâtiments présentent des volumes simples, de forme rectangulaire. Les murs sont dressés avec des matériaux naturels (terre argileuse ou caillouteuse sableuse, galets alluviaux) et mobilisent des savoir-faire locaux (pisé notamment) garant d'une bonne intégration paysagère des constructions. Les façades sont généralement sobres et simples : la composition des ouvertures est de type « classique », avec des alignements entre les niveaux et un soulignement des contours. De nombreuses façades sont toutefois agrémentées d'ouvertures de type « œil de bœuf » pour le niveau le plus élevé.

La toiture, constituée de deux pans de pente faible, organise son faîte perpendiculairement à la voie. L'implantation des constructions en front de rue participe alors d'une alternance de fronts bâties et d'ouvertures visuelles sur le grand paysage. La présence de porches en bois à l'entrée de certaines cours apporte une note qualitative à l'ensemble.



4.6. LE PETIT PATRIMOINE

Le petit patrimoine est relativement discret sur la commune d'Estrablin. Il se caractérise par des citernes, puits, murs bâties avec les matériaux locaux

Il existe également quelques croix de chemin sur la commune. La plus importante et la plus récente se trouve dans le cimetière. La croix dite de « chez Clair », au carrefour des quartiers des Dames est en place depuis 1868. Au hameau de la Bourgeat, la croix placée au carrefour est probablement la plus ancienne (début 1800). Elle est cassée au sommet mais devrait être remise en état et déplacée par les soins de la municipalité.



Citerne



Pied de la croix de la Bourgeat

4.7. LES MATERIAUX TRADITIONNELS DE CONSTRUCTION

La construction des bâtiments traditionnels était réalisée avec des matériaux de proximité et peu onéreux. On retrouve différents matériaux.

■ LE PISE

Dans tous les départements de la région Rhône-Alpes, on trouve de la terre à pisé. Il s'agit d'une couche de terre argileuse prise sous la terre végétale.

Le pisé constitue un matériau traditionnellement utilisé dans les constructions des balmes viennoises.

Cette technique de construction basée sur l'utilisation de la terre crue était très répandue du XVIII^{ème} au XIX^{ème} siècle. Jusqu'à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les constructions en pisé étaient destinées à être enduites, pour protéger la façade et limiter les échanges thermiques.

Le pisé est un procédé de construction de murs en terre crue, compactée dans un coffrage en couches successives à l'aide d'un pilon. Chaque banchée est liée à la suivante par un lit ou un cordon de mortier de chaux. Les parties les plus exposées des murs, angles et encadrements, sont souvent renforcées par des lits de mortier de chaux horizontaux plus rapprochés ou triangulaires en forme de « sapin ».

Le pisé s'élève normalement sur une assise maçonnée de galets ou de moellons de pierre.

■ LE GALET

Le galet figure également parmi les matériaux de construction très utilisés à Estrablin.

Matériaux fluvio-glaciaires déposés lors des dernières glaciations quaternaires, il était employé la majeure partie du temps dans le soubassement des murs des maisons et dans les murs de clôture.

Le galet est utilisé soit en fondation et en soubassement sur environ 80 cm et 1 mètre, pour consolider et préserver le mur contre l'humidité et les salpêtres, soit pour des élévations complètes de bâtiments (plus rares).

■ LA PIERRE ET LA BRIQUE

La pierre et la brique sont des matériaux qui étaient historiquement réservées aux édifices majeurs (églises, châteaux, maisons de maîtres,...).

■ LE BOIS

Le bois est un matériau surtout utilisé pour les charpentes.



Pisé



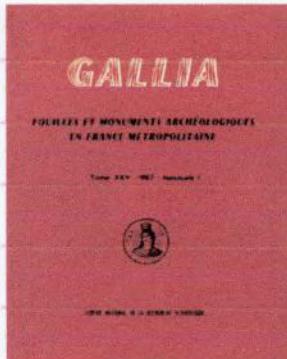
Mâchefer



Galets roulés

4.8. ENJEUX PATRIMONIAUX

Il s'agit bien entendu de protéger et valoriser le patrimoine local remarquable bâti en vu de faire perdurer l'identité historique et culturelle du territoire.

[Persée](#)[Portail Persée](#)[Perséides](#)[Data Persée](#)[Blog](#)

Nouvelles mosaïques de Vienne (Isère). [article]

Jeannine Christophe André Pelletier

Gallia / Année 1967 / 25-1 / pp. 87-109

[Documents liés](#) [Référence bibliographique](#)



C. SAINTE-COLOMBE

La mosaïque (fig. 15 a, et b ; fig. 16) a été découverte en 1947 dans la propriété de M. Caillot, puis enlevée et partiellement reconstituée dans une salle de la villa de Mme Calland, à Estrablin (Isère). Ce pavement est très abîmé ; il reste cependant suffisamment d'éléments pour nous permettre de reconstituer la structure de l'ensemble, composé d'un tapis et de plusieurs rallonges, nous laissant supposer qu'il décorait un *triclinium*.

Le tapis (7,25 m de côté) est encadré d'un entrelacs à oeillet à deux brins, large de 25 cm.

Le décor du tapis est du type « étoile à huit losanges » : quatre paires de losanges, ayant un côté en commun, rayonnent autour d'un grand panneau carré figuré. Entre les paires de losanges, des petits carrés droits ou sur la pointe contiennent des nœuds de Salomon. Sur les bords du tapis, certains de ces carrés deviennent des triangles dans lesquels est inversément emboîté un autre petit triangle.

Ce schéma « étoile à huit losanges » se rencontre à Pompéi dès le 1^{er} siècle avant J.-C.⁶¹ ; il se diffuse dans l'empire en subissant quelques transformations : les carrés centraux de ces étoiles deviennent de plus en plus grands, et sont alors décorés de motifs géométriques (carrés inversément emboîtés), végétaux (feuillages) et, enfin, figurés⁶². Les compartiments carrés ont progressivement pris un caractère prédominant sur les autres éléments géométriques du schéma et ainsi, par leur importance, ils ont éclipsé le thème de l'étoile à huit losanges. Tel est bien le cas ici. Le seul compartiment conservé est important à la fois par sa taille (75 cm de côté) et par son décor, qui représente un buste vêtu d'une toge aux plis soulignés d'un trait vert ; la tête, à chevelure flottante, porte un diadème. Il faut peut-être y voir la représentation d'une saison, en l'occurrence le Printemps, et supposer que les trois autres compartiments d'angle de la mosaïque étaient consacrés à l'été, l'automne et l'hiver.

Selon M. Stern⁶³, les mosaïques à tel canevas et à compartiments carrés figurés sont plus tardives que celles à tableaux décorés de motifs géométriques ou végétaux, ce qui permettrait de dater le pavement de Sainte-Colombe entre la fin du II^e siècle après J.-C. et le milieu du III^e siècle, peut-être même plus tardivement.

Le tapis de la mosaïque est prolongé, sur chacun des trois côtés partiellement conservés, de rallonges à décors divers. Sur un côté, en effet, il subsiste une partie d'une rallonge, mesurant 70 cm de large, décorée d'un rinceau. Chacun de ses enroulements, formés de gaines composées, se termine en alternance par une feuille à trois pointes ou par une feuille cordiforme. Le rinceau se répétait symétriquement, de part et d'autre d'un cratère central d'où émergeaient ses branches⁶⁴. Ce type de rinceau apparaît à plusieurs reprises dans des mosaïques de Lyon⁶⁵ ; la mosaïque Cassaire, en plus d'un rinceau identique, présente le même cratère. Deux pavements de Nîmes ont un rinceau semblable⁶⁶. Rinceau de ce style et cratère semblent bien caractéristiques des ateliers de la vallée

(61) PERNICE, p. 140, pl. 25, 5 ; *maison des Amours dorés* : pl. 38, 1 p. 86 ; *maison VIII*, 5, p. 103, pl. 47, 6. — BLAKE I, pl. 34, 1, 2 ; pl. 35-36, 1, 2-37, 3, 4, 6. — BLAKE II, p. 190.

(62) STERN, *Recueil I*, 3, Besançon, n° 297 A, pl. XII à XIV ; voir notes, p. 44.

(63) Voir la note précédente.

(64) La symétrie du rinceau laisse supposer que le tapis était rectangulaire.

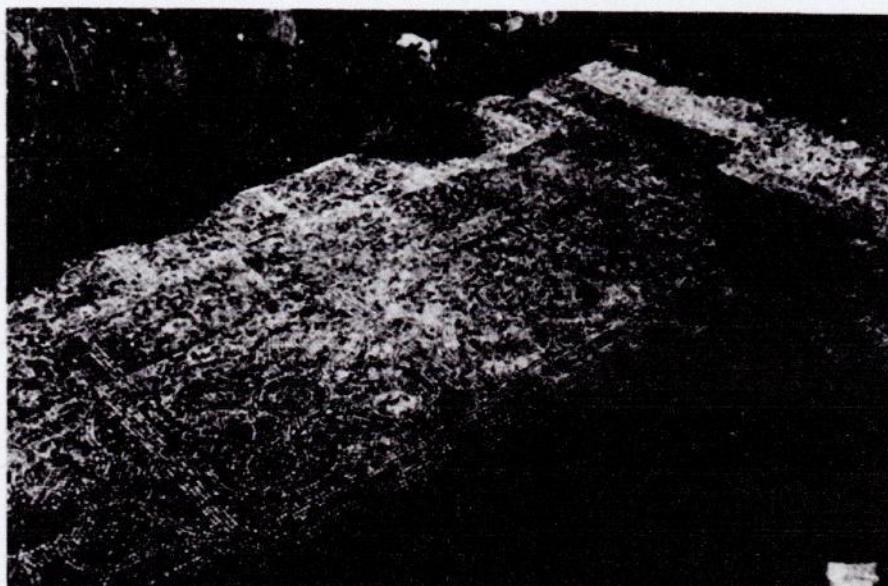
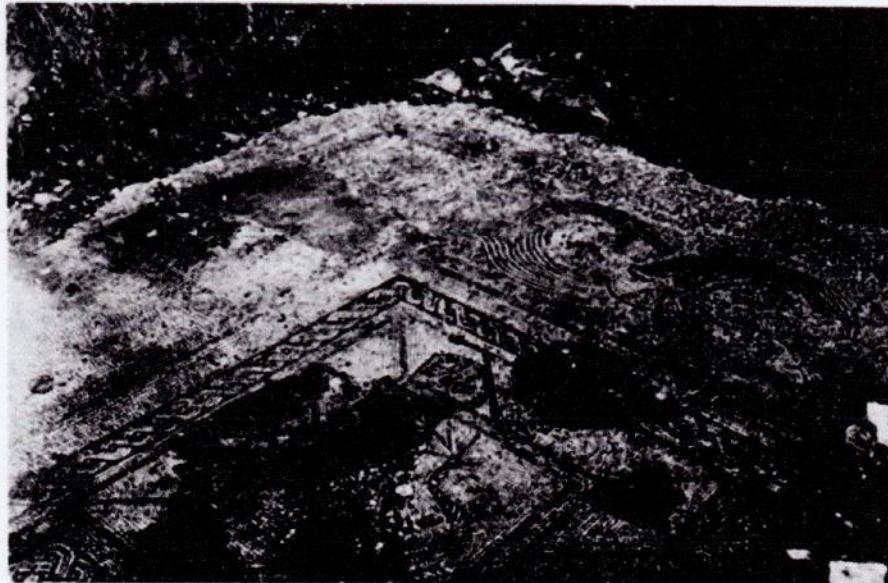
(65) FARIA II, fig. 5 et 6, texte p. 60 FARIA I. — ARTAUD, pl. V, texte p. 68.

(66) ESPÉRANDIEU, *op. cit.*, n° 17, p. 32, pl. IV ; n° 23, p. 64, pl. XX.

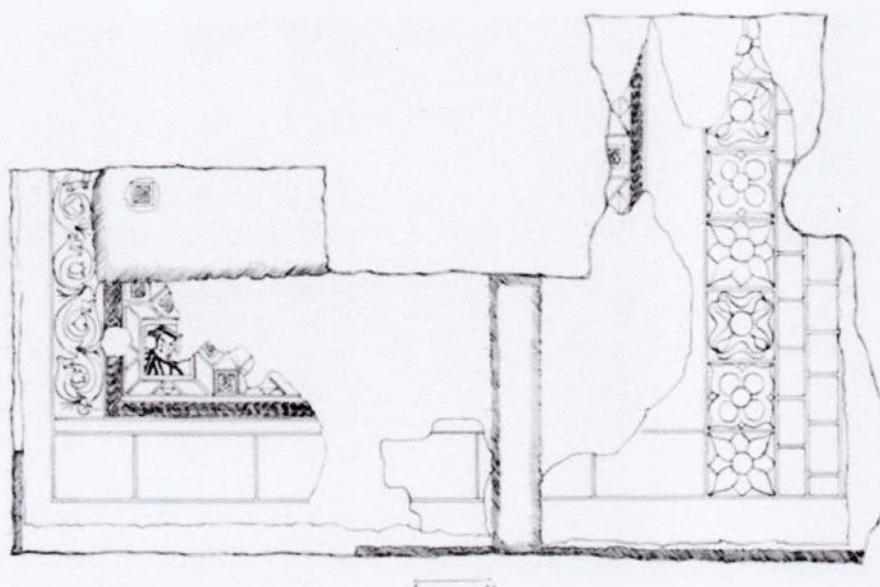


NOUVELLES MOSAIQUES DE VIENNE

107



15. Sainte-Colombe. Mosaïque à décor du type « étoile à huit losanges ».



16. Sainte-Colombe. Mosaïque à décor du type « étoile à huit losanges ».

du Rhône. À propos d'un cratère semblable d'une mosaïque de Besançon de la fin du II^e-début III^e siècle⁶⁷, M. Stern dit notamment que rares dans la région de Besançon, ces cratères sont surtout représentés sur des pavements de la vallée du Rhône⁶⁸. Le cratère du rinceau de la mosaïque de Sainte-Colombe s'ajoute à cette série.

Bien caractéristiques des ateliers de la vallée du Rhône sont aussi les fleurons qui décorent les compartiments carrés d'une des autres rallonges de la mosaïque.

Trois types de fleurons se répètent, chacun deux fois, dans la partie de la rallonge conservée. Ils se composent successivement de :

quatre feuilles en calice dont les extrémités enserrent, deux à deux, quatre feuilles lancéolées aux pointes tournées vers le bouton central circulaire ;

quatre feuilles cintrees autour d'un bouton central circulaire, entourées de quatre accolades jointes, et prolongées en leur partie déprimée par une petite feuille en pointe, suggérant ainsi un calice ;

quatre feuilles lancéolées alternant avec quatre pétales en fer de lance autour d'un centre circulaire (fleuron déjà rencontré dans la seconde mosaïque de Saint-Romain-en-Gal).

Ces trois types de fleurons, que l'on trouve dans quelques mosaïques du II^e siècle⁶⁹, deviennent fréquents au III^e et particulièrement dans la région de Vienne, où le fleuron à pétales lancéolés

[67] STERN, *Recueil I*, 3, Besançon, n° 270 pl. VI et note p. 32.

[68] *Recueil I*, 3, p. 32 ; — *Inventaire*, n° 159-160-196 ; — GONZENBACH, *op. cit.*, pl. V.

[69] STERN, *Recueil I*, 2, Anthée, n° 156 A, pl. VII ; Diekirch, n° 186 A, pl. XXVI et n° 187 a, b pl. XXX. — GONZENBACH, Oberweningen, 90 A, pl. 19.



NOUVELLES MOSAIQUES DE VIENNE

109

tournés vers le bouton central est l'un des motifs des ateliers de la vallée du Rhône. Cette rallonge est à son tour prolongée d'une autre bande dont le décor imite un dallage. Dans l'autre sens et perpendiculairement à ce dallage, faisant suite à l'un des compartiments carrés à fleuron, une bande court sur tout un côté de la mosaïque. Elle est faite de cases rectangulaires, ne présentant aucun décor.

Il est dommage que les importantes dégradations subies par cette mosaïque n'aient pas permis de pousser plus loin sa reconstitution, mais ses éléments de décor connus, analysés ci-dessus, permettent d'y voir un produit des ateliers féconds de la vallée du Rhône au III^e siècle.

Les mosaïques de la rive droite du Rhône (Saint-Romain-en-Gal et Sainte Colombe) ont été réalisées par des artistes locaux ; elles ont la même facture que toutes celles sorties des ateliers lyonnais ou viennois, connues à ce jour ; elles s'échelonnent du milieu du II^e siècle au milieu du III^e siècle,

Jeannine CHRISTOPHE.

X





